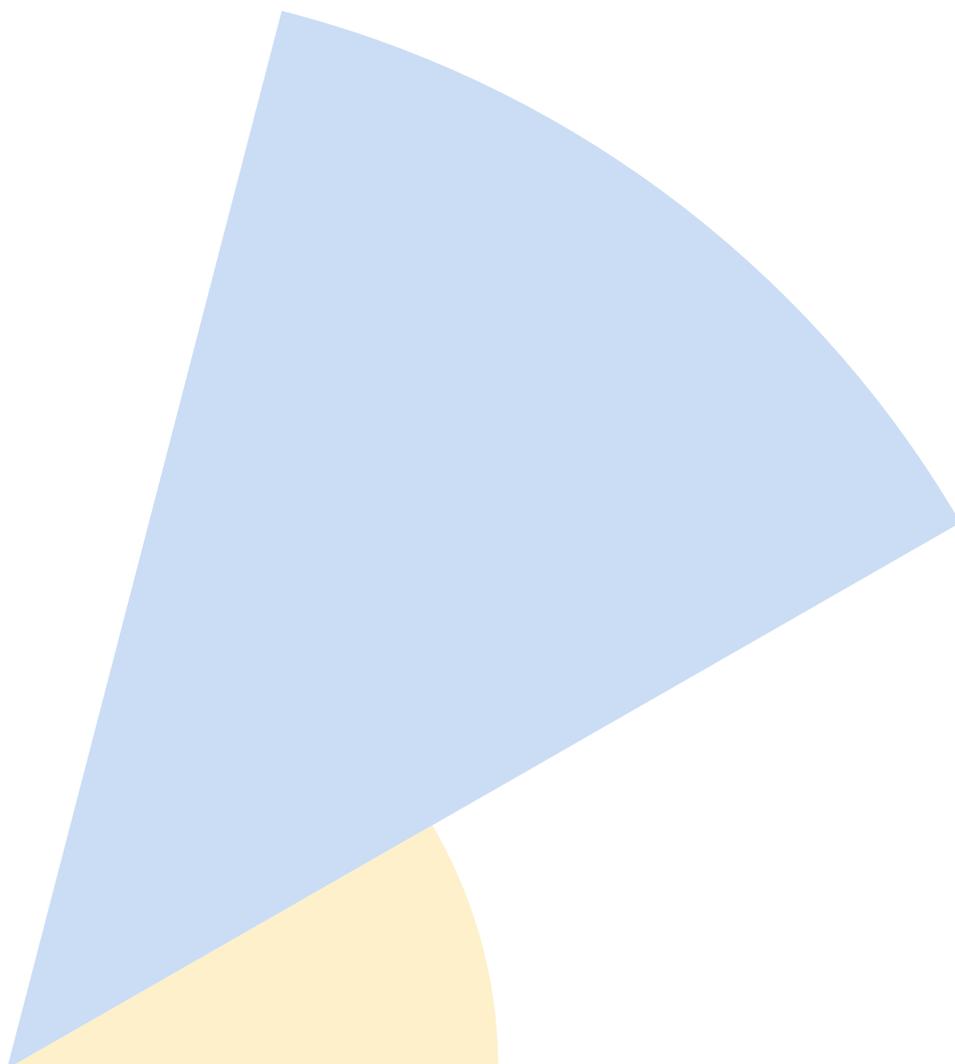


Violences et insécurité



Les femmes bien plus souvent victimes de violences que dans l'Hexagone

Grâce à la première enquête de victimation menée en 2020 à Mayotte, l'ampleur des violences subies, notamment par les femmes, est un peu mieux connue. Ainsi, au cours des deux années précédant l'enquête, 9 % des femmes adultes déclarent avoir subi des violences, physiques ou sexuelles, dans ou à l'extérieur du cercle familial, contre 5 % en France métropolitaine. Ce sont les violences sexuelles, principalement commises par des personnes extérieures au ménage, qui génèrent l'écart le plus fort : 5 % des femmes déclarent en avoir été victimes à Mayotte, soit quatre fois plus que dans l'Hexagone. Les violences physiques relèvent quant à elles principalement du cercle familial, et concernent aussi 5 % des femmes.

Les femmes vivant à Mayotte sont également plus souvent victimes de vols sur la personne que celles résidant dans l'Hexagone, mais beaucoup moins que les hommes de Mayotte. En revanche, les menaces, insultes ou discriminations sont moins fréquentes à Mayotte. Mais lorsqu'une femme est victime de discrimination, celle-ci porte principalement sur ses origines ou sa couleur de peau, alors que dans l'Hexagone, c'est une discrimination de genre qui est plus souvent mentionnée.

Dans un contexte de forte délinquance, avec un niveau de violence élevé, les deux tiers des femmes se sentent en insécurité à Mayotte, dans leur village ou à leur domicile. La moitié d'entre elles renoncent souvent ou de temps en temps à sortir de chez elles pour des raisons de sécurité. Elles invoquent la délinquance comme le problème majeur dans la société actuelle, ainsi que dans leur village.

À Mayotte, l'enquête de victimation menée en 2020 sur le territoire ► **encadré** permet de mesurer l'ampleur des violences physiques ou sexuelles, jusqu'à mal connue. La connaissance précise des violences dont sont victimes les femmes revêt une importance particulière, notamment au regard de l'une des cibles de l'objectif 5 de l'Agenda 2030 adopté par l'ONU sur le développement durable : l'élimination de la vie publique et de la vie privée de toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles. À Mayotte comme en France métropolitaine, les femmes en sont majoritairement les victimes, plus encore lorsqu'il s'agit de violences sexuelles ou de violences à l'intérieur du ménage. Pour ces violences dites « sensibles », les deux tiers des victimes sont en effet des femmes.

9 % des femmes victimes de violences à Mayotte

Au cours des années 2018 ou 2019, 9 % des femmes de 18 à 75 ans déclarent avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles. Cette part est nettement plus élevée que dans l'Hexagone durant la période 2017-2018 (5 %) ► **figure 1**.

Les violences sexuelles concernent une part bien plus élevée de femmes à Mayotte : 5 % des femmes adultes déclarent en avoir été victimes au moins une fois au cours des deux dernières années, soit quatre fois plus que dans l'Hexagone. Les violences sexuelles

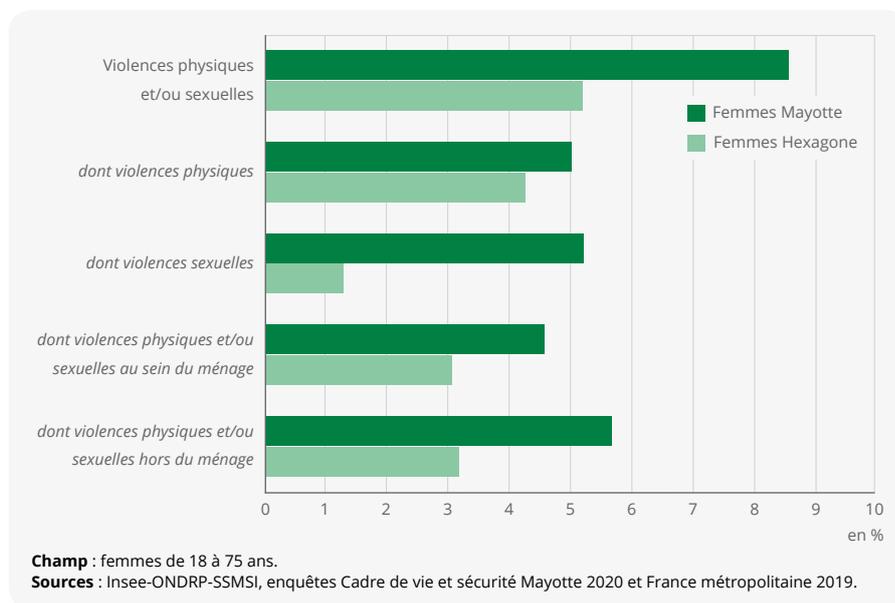
commises par une personne qui ne réside pas dans le logement sont les plus fréquentes (4 % de femmes victimes à Mayotte), mais les violences sexuelles à l'intérieur du ménage sont aussi plus répandues que dans l'Hexagone.

De plus, les actes subis peuvent être multiples. Ainsi, quatre victimes de violences sexuelles en dehors du ménage sur dix déclarent en avoir subi plusieurs au cours des deux dernières années. Plus de la moitié des victimes

déclarent également qu'il s'agissait d'un viol ou d'une tentative de viol, les autres mentionnant des attouchements ou d'autres formes d'agressions sexuelles. Par ailleurs, et en dehors de ces violences sexuelles, 10 % des femmes adultes déclarent que l'on a cherché à les embrasser ou les caresser contre leur volonté, ou avoir subi d'autres gestes déplacés (6 % dans l'Hexagone).

Les femmes vivant à Mayotte subissent également plus souvent des violences

► 1. Violences physiques ou sexuelles - Taux de victimation des femmes en 2018-2019 à Mayotte et 2017-2018 dans l'Hexagone



► Encadré – Une première enquête de victimation à Mayotte en 2020

La première enquête de victimation auprès des habitants, qui a eu lieu en 2020 à Mayotte, permet d'appréhender sous un jour nouveau le niveau de délinquance, jusque-là mesuré au travers des seules statistiques de crimes et délits enregistrés par la police ou la gendarmerie. Cette enquête vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes durant les deux années précédentes (2018 et 2019). Elle permet également de recueillir leur opinion sur leur cadre de vie et la sécurité. Elle aborde aussi les violences dites « sensibles », qui correspondent aux violences physiques ou sexuelles commises au sein du ménage ou les violences sexuelles en dehors du ménage.

Violences sensibles : un protocole adapté mais bien plus de refus de réponses que dans l'Hexagone

Les violences commises au sein du ménage ou les violences sexuelles hors ménage font l'objet d'un questionnaire particulier dans cette enquête. La personne répondante, âgée de 18 à 75 ans, est isolée et munie d'un casque. Elle lit ou écoute les questions sur ordinateur (en français ou en shimaoré), et ses réponses ne sont ni entendues ni connues des autres personnes du ménage. Des personnes refusent néanmoins de répondre à ces questions, beaucoup plus fréquemment à Mayotte que dans l'Hexagone. Une partie de ces refus sont le fait de personnes subissant pourtant des violences physiques ou sexuelles au sein de leur ménage.

physiques. En 2018 ou 2019, 5 % d'entre elles déclarent en avoir été victimes (4 % dans l'Hexagone). C'est au sein même du ménage que ces violences sont les plus fréquentes : 4 % des femmes adultes qui ne vivent pas seules en sont victimes à Mayotte, 3 % dans l'Hexagone. Le taux de victimation pour des violences physiques commises par une personne hors ménage est bien plus faible, à un niveau équivalent à celui de l'Hexagone.

Plus de vols que dans l'Hexagone mais moins d'insultes ou de discrimination

Les femmes à Mayotte subissent également plus de vols sur la personne que dans l'Hexagone : 6 % des femmes de 14 ans ou plus ont été victimes d'un vol avec ou sans violences au cours des deux dernières années, soit deux fois plus que dans l'Hexagone. Ce type de délinquance est particulièrement fréquent à Mayotte, et touche les hommes bien davantage encore : 16 % en ont été victimes. Cet écart pourrait s'expliquer en partie par une propension plus forte des hommes à des activités extérieures, ce qui est un facteur de risque : ils sont plus souvent en emploi, ils pratiquent plus que les femmes des activités de loisir qui les amènent à sortir de chez eux, tandis que les femmes renoncent plus souvent à sortir pour des raisons de sécurité. Dans l'Hexagone, 4 % des personnes ont subi un vol en 2017 ou 2018, autant les femmes que les hommes ► **figure 2**.

En revanche, les personnes qui se déclarent victimes d'insultes ou de menaces sont plus rares à Mayotte. Comme pour les vols, les femmes en sont moins victimes (9 %) que les hommes (13 %). C'est le contraire dans l'Hexagone

où le taux de victimation est légèrement plus élevé pour les femmes (15 %) que pour les hommes (13 %).

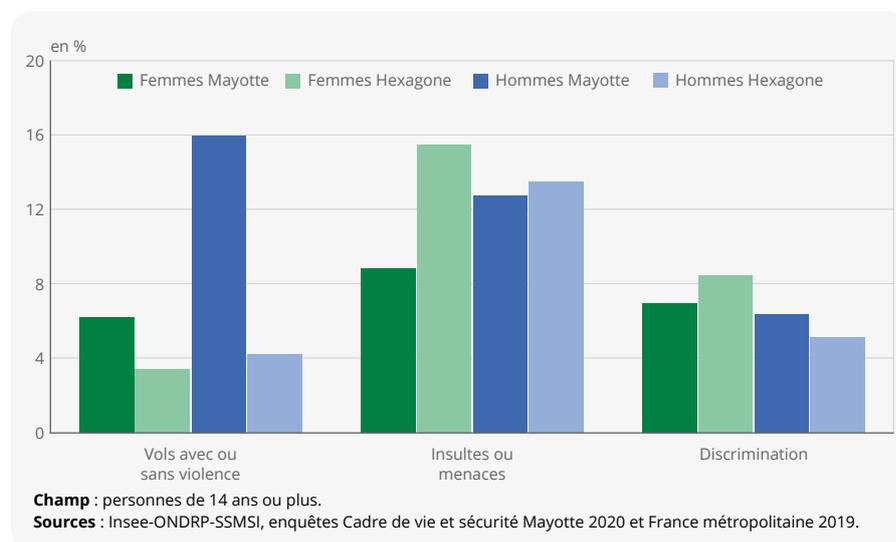
Le sentiment de discrimination ou les atteintes discriminatoires (lors de l'accès à un lieu public, la recherche d'un logement, etc.) sont du même ordre que dans l'Hexagone. Ainsi, 7 % des femmes se sont senties discriminées lors des deux années précédentes, contre 8 % dans l'Hexagone. La raison de la discrimination invoquée par les femmes diffère en revanche selon le territoire. En effet, 58 % des femmes victimes à Mayotte considèrent que la discrimination qu'elles ont subie était due à leurs origines (19 % dans l'Hexagone) et 29 % à la couleur de leur peau (14 %). La discrimination de genre n'est quasiment pas citée, alors qu'elle est la première raison invoquée par les femmes discriminées dans l'Hexagone (32 %).

Les deux tiers des femmes se sentent en insécurité à Mayotte

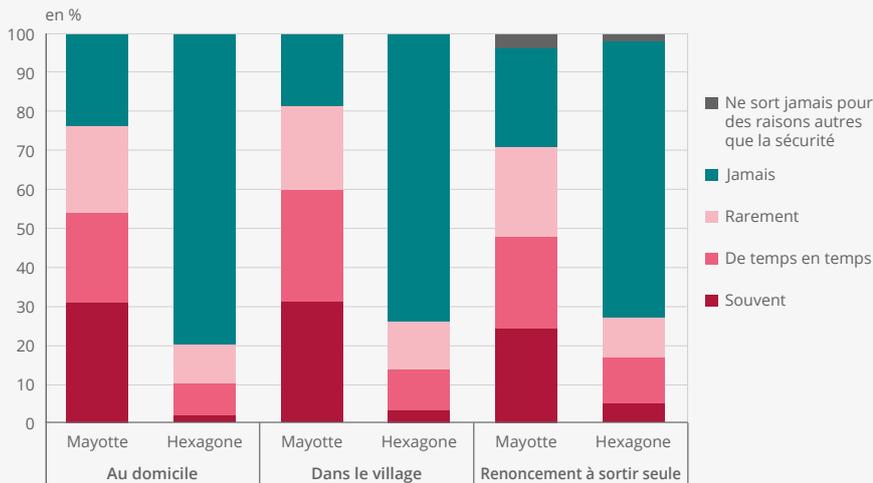
La fréquence des actes de délinquance et de violence à Mayotte engendre un fort sentiment d'insécurité qui pèse davantage encore sur les femmes que sur les hommes. Ainsi, en 2020, 66 % des femmes et 51 % des hommes de 14 ans ou plus se sentent en insécurité, souvent ou de temps en temps, dans leur village ou à leur domicile. Le sentiment d'insécurité est sans commune mesure avec le ressenti dans l'Hexagone, tant pour les femmes (19 %) que pour les hommes (10 %). Le sentiment d'insécurité est maximal pour les femmes de Mayotte qui ont subi un vol (81 %) ou celles victimes d'insultes ou de menaces (86 %). À l'opposé, seules 14 % des femmes ne se sentent jamais en insécurité, contre 68 % des femmes de l'Hexagone. À Mayotte, ces femmes vivent plus souvent dans des villages où les conditions de vie sont un peu plus favorables qu'ailleurs, et sont en moyenne un peu plus âgées que celles qui se sentent en insécurité.

C'est dans le village de résidence, hors du domicile, que le sentiment d'insécurité est le plus fort : 60 % des femmes s'y sentent souvent ou de temps en temps en insécurité. Mais le domicile n'est pas jugé beaucoup plus sûr, 54 % des femmes s'y sentant en insécurité ► **figure 3**. Les cambriolages ou vols sans effraction, qui sont très fréquents à Mayotte et qui ont lieu majoritairement en présence des habitants des lieux, peuvent en partie expliquer l'ampleur du sentiment d'insécurité au domicile. La fragilité de certaines habitations, pouvant faciliter l'intrusion, peut également y contribuer.

► 2. Vols, insultes ou menaces, et discrimination - Taux de victimation en 2018-2019 à Mayotte et 2017-2018 dans l'Hexagone



► 3. Sentiment d'insécurité au domicile ou dans le village et renoncement à sortir seule des femmes, à Mayotte et dans l'Hexagone



Lecture : à Mayotte, 31 % des femmes de 14 ans ou plus se sentent souvent en insécurité à leur domicile.
Champ : femmes de 14 ans ou plus.
Sources : Insee-ONDRP-SSMSI, enquêtes Cadre de vie et sécurité Mayotte 2020 et France métropolitaine 2019.

Le sentiment d'insécurité se traduit notamment par la crainte de sortir de chez soi, courante à Mayotte. Ainsi, 48 % des femmes renoncent souvent ou de temps en temps à sortir seules dans la vie courante pour des raisons de sécurité (31 % des hommes), soit trois fois plus que dans l'Hexagone. Le début de soirée et la nuit sont les moments durant lesquels elles manifestent très majoritairement ce comportement d'évitement.

La délinquance, principale préoccupation des habitantes de Mayotte

Dans la société actuelle comme dans leur village, les femmes et les hommes de Mayotte placent la délinquance en tête des problèmes actuels. Ainsi, 77 % des femmes citent la délinquance parmi les trois problèmes de société les plus préoccupants (68 % des hommes), contre

35 % des femmes de l'Hexagone. Le chômage arrive en deuxième position des préoccupations féminines à Mayotte (33 %), et la vie chère en troisième position (30 %). Dans l'Hexagone, les femmes placent le terrorisme et les attentats en tête des problèmes de société (51 %), la pauvreté en deuxième position (50 %) et le chômage en troisième (44 %) ► **figure 4.**

En ce qui concerne les **problèmes affectant leur village**, les femmes citent également le plus fréquemment la délinquance (78 %), puis le manque d'équipements (sports, loisirs, santé, services - 71 %) et le manque d'animation (66 %).

Au regard d'une majorité de ses habitantes, les villages de Mayotte semblent en effet manquer d'équipements et d'infrastructures.

Parmi les **manques dans le village** les plus fréquemment soulignés, le manque d'activités pour les jeunes, d'équipements sportifs et de lieux d'accueil pour la petite enfance arrivent en tête, cités par plus de 75 % des femmes. En effet certains équipements, comme les plateaux et terrains de jeux extérieurs, sont nettement moins présents à Mayotte :

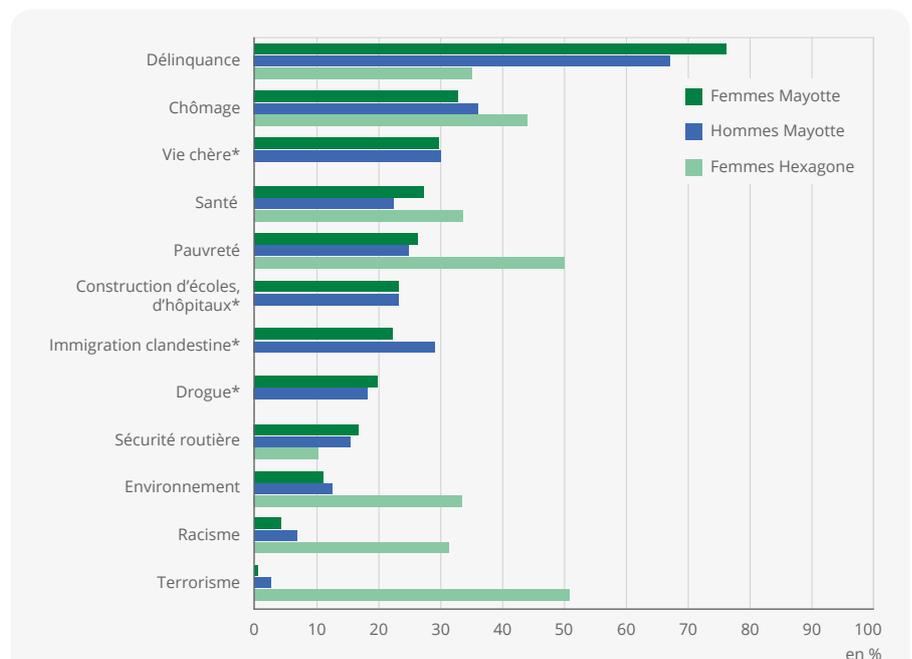
3,5 pour 10 000 jeunes de moins de 30 ans contre 8,8 dans l'Hexagone. Les terrains de grands jeux sont aussi 3 fois moins implantés, les salles multisports, les salles spécialisées ou non spécialisées entre 8 et 10 fois moins, rapportés à la population jeune. La forte croissance démographique

Des villages peu sûrs et une action de la police jugée insuffisante

L'opinion des habitants de Mayotte sur leur village, sur les **problèmes de société** ou sur l'action des forces de l'ordre, se démarque de celle des résidents de l'Hexagone. Ainsi, 52 % des femmes à Mayotte considèrent que leur village n'est pas vraiment ou pas du tout sûr, contre 15 % des femmes de l'Hexagone au sujet de leur quartier. De même, 53 % des femmes considèrent que leur village est tout à fait ou plutôt loin de tout, contre 19 % dans l'Hexagone. Malgré cela, 68 % des femmes le considère comme étant agréable à vivre, ce qui est toutefois nettement inférieur à l'Hexagone (93 %). L'opinion des femmes de Mayotte est similaire à celle des hommes.

Par ailleurs, 36 % des femmes considèrent la présence de la police ou de la gendarmerie comme insuffisante et 25 % d'entre elles comme inexistante, alors qu'elle serait nécessaire (contre respectivement 17 % et 11 % dans l'Hexagone). De plus, l'action des forces de l'ordre en matière de lutte contre la délinquance dans leur village est jugée peu ou pas efficace par 68 % d'entre elles (20 % dans l'Hexagone).

► 4. Problèmes dans la société actuelle les plus fréquemment cités à Mayotte et dans l'Hexagone



* Ces items ne sont pas proposés dans l'enquête menée en France métropolitaine.
Lecture : 77 % des femmes à Mayotte ont cité la délinquance parmi les trois problèmes les plus préoccupants dans la société actuelle.
Champ : personnes âgées de 14 ans ou plus.
Sources : Insee-ONDRP-SSMSI, enquêtes Cadre de vie et sécurité Mayotte 2020 et France métropolitaine 2019.

et la départementalisation récente peuvent expliquer pour partie ces écarts en matière d'équipements. Dans l'Hexagone, les femmes relèvent plus fréquemment un manque relatif aux places de stationnement (40 %), un manque de personnels médicaux (36 %) et un manque de transports en commun (29 %).

Auteur :

Claire Grangé (Insee)

► **Source**

L'enquête de victimation « **Cadre de vie et sécurité** » s'est déroulée pour la première fois en 2020 à Mayotte en partenariat avec la direction générale des Outre-mer (DGOM). L'échantillon porte sur 1 043 personnes de 14 ans ou plus répondantes, réduit à 849 personnes de 18 à 75 ans pour le questionnaire sur les violences « sensibles ». Les indicateurs portant sur des sous-populations sont à prendre avec précaution du fait d'intervalles de confiance relativement larges. L'enquête n'ayant pas été menée en 2020 en France métropolitaine, les comparaisons portent sur le millésime 2019 (victimations subies en 2017 et 2018).

► **Définitions**

La liste des items proposés aux personnes interrogées concernant les **problèmes dans le village** est la suivante : bruit, pollution, transports inadaptés, manque d'équipements (sports, loisirs, santé, services, etc.), manque d'animation, environnement dégradé, délinquance, dangers de la circulation, mauvaise réputation. Tous les items pouvaient être retenus par les personnes enquêtées.

La liste des items proposés concernant les **problèmes dans la société actuelle** est la suivante : santé (alimentation, sida, dengue, chikungunya, autres épidémies), environnement (pollution air et sols, qualité de l'eau), terrorisme-attentats, chômage-précarité de l'emploi, délinquance, pauvreté, sécurité routière, racisme-discrimination, immigration clandestine, pouvoir d'achat-vie chère, développement d'infrastructures scolaires et/ou liées à la santé, drogue. Ces quatre derniers items sont propres à l'enquête de Mayotte. Seuls les trois problèmes considérés comme les plus préoccupants pouvaient être retenus par les personnes enquêtées.

La liste des items proposés aux personnes interrogées concernant les **manques dans le village** est la suivante : activités pour les jeunes ou les enfants, piscine ou complexe sportif, crèche ou autres équipements pour la petite enfance, espaces verts, lieux culturels, médecins - infirmières - dispensaire - autres services médicaux, places de stationnement, lieux de rencontre pour les habitants du quartier ou du village, transports en commun, commerces, école - collège - lycée. Tous les items pouvaient être retenus par la personne enquêtée.

► **Pour en savoir plus**

- **Grangé C.**, « Enquête Cadre de vie et sécurité à Mayotte - Une délinquance hors norme », *Insee Analyses Mayotte* n° 30, novembre 2021.
- **Grangé C.**, « Enquête Cadre de vie et sécurité à Mayotte - Six habitants sur dix se sentent en insécurité », *Insee Flash Mayotte* n° 127, novembre 2021.
- **Service statistique de la sécurité intérieure (SSMSI)**, « Insécurité et délinquance en 2020 : bilan statistique », Hors collection, avril 2021.
- **Thibault P.**, « Des conditions de vie inégales entre villages - Les villages de Mayotte en 2017 », *Insee Analyses Mayotte* n° 22, octobre 2019.
- **Cnis**, « La déclinaison française des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable », p. 46-49, *Rapport du groupe de travail du Cnis*, juin 2018.
- **Genay V., Merceron S.**, « La population augmente plus rapidement qu'avant - 256 500 habitants à Mayotte en 2017 », *Insee Analyses Mayotte* n° 15, décembre 2017.